

# Tuteurer un étudiant-entrepreneur

## LE STATUT NATIONAL ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR

Le statut offre un cadre facilitateur et protecteur pour construire et développer son projet entrepreneurial. Il s'adresse aux étudiants et jeunes diplômés (depuis moins de 3 ans).

### Quels avantages ?

**TUTORAT** : Accompagnement par un tuteur professionnel

**FORMATION** : accès à différents parcours : diplôme étudiant-entrepreneur, starter, ateliers

**AMENAGEMENT D'ETUDES** : validation de crédits, substitution de son stage sur son projet

**RESEAU** : ouverture sur un réseau de structures dédiées au soutien à la création d'activité.

**COWORKING** : accès privilégié à des bureaux et espaces d'incubation sur les campus

**FINANCEMENT** : aide au financement (concours régionaux et nationaux, prêts d'honneur...)

**CADRE PROTECTEUR** : pour les jeunes diplômés, prolongation des droits étudiants (couverture sociale, restauration, transport...)

## LE RÔLE DU TUTEUR

**Le tuteur peut être chef d'entreprise, professionnel de l'accompagnement, avoir une expertise sur un domaine, être en lien avec l'écosystème du projet.**



Il questionne et aide l'étudiant à trouver ses propres solutions et stratégies pour développer son idée en projet d'entreprise

Il accompagne l'étudiant pour passer de la théorie à la pratique, sortir de sa zone de confort et aller confronter son idée au terrain

Il partage son expérience, ses compétences et son réseau

Il rencontre l'étudiant plusieurs fois au cours du programme

## Comment l'attribution du tuteur se fait-elle ?

L'étudiant entrepreneur définit avec Pépite son besoin de tutorat (accompagnement méthodologique, mise en réseau, appui dans un domaine spécifique ...). Nous lui donnons alors accès à une liste de contacts ou nous lui attribuons un tuteur. L'étudiant entrepreneur prend contact avec le tuteur identifié et ils déterminent ensemble les modalités d'accompagnement. Une soirée speed dating tuteurs-étudiants entrepreneurs et des afterworks permettront aussi aux étudiants et tuteurs de se rencontrer.

### L'AGENDA

**23 SEPTEMBRE**

Réunion d'informations de 18h à 20h pour devenir mentor SNEE et/ou Fabrik ta pépite

**23 NOVEMBRE  
10 FÉVRIER**

Soirée de rencontre entre tuteurs et étudiants

**ENTRE  
DÉCEMBRE  
& JUIN**

Rendez-vous avec l'étudiant en fonction du besoin de l'étudiant

**FÉVRIER &  
JUIN**

3 temps de rencontre entre mentors

## L'apport de Pépite

Pépite s'assure du bon déroulement du tutorat et met des salles à disposition. Nous valorisons l'engagement des tuteurs via nos supports et outils de communication. Pépite proposera aussi des temps d'échanges, ateliers entre les tuteurs.

## Rejoignez-nous et vous en ressortirez :

**BOOSTÉ**

par cette belle énergie

**RELIÉ**

à un réseau de professionnels

**CONNECTÉ**

à la dynamique de la création d'entreprise sur le bassin rennais

**UTILE**

auprès de jeunes qui ont soif d'apprendre

Contact  
PEPITE Bretagne  
contact@pepitembretagne.fr  
02 23 23 47 37 - 06 31 16 71 66